

DU JEUDI 22 MARS 2012



MAIRIE  
DE  
**VILLEDIEU**  
84110

Téléphone : 04.90.28.92.50  
Télécopie : 04.90.28.96.82

Étaient présents : Yves Tardieu, maire ; Pierre Arnaud, premier adjoint ; Nadine Bernard ; Armelle Dénéreaz ; Roland Fontana ; Jean-Laurent Macabet ; Aurélie Monteil ; Philippe de Moustier, troisième adjoint ; Guillaume Portugues ; Olivier Sac.

Étaient excusés : Valéry Barbato ; Sandrine Blanc, deuxième adjointe ayant donné procuration à Guillaume Portugues ; Jean Marie Dusuzeau ; Caroline Lefèvre ; Majo Raffin, quatrième adjointe.

Yves Tardieu est nommé secrétaire de séance.

Séance ouverte à 20 h 40

### I. APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET DES COMPTES DE GESTION 2011

1. Commune : le budget a bien été maîtrisé, les dépenses de fonctionnement sont restées dans ce qui avait été prévu, les recettes de fonctionnement ont été un peu plus élevées que prévues, ce qui permet de reporté sur le budget 2012 un excédent de fonctionnement.

2. Assainissement : les dépenses et recettes de fonctionnement ont été un peu moins élevées que prévues. Il existe un décalage dans les recettes dues au reversement par la Saur de la redevance d'assainissement.

Balance générale	Budget de la commune		Budget de l'assainissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	443 218,10	535 376,14	36 836,11	35 505,42
Section d'investissement	248 115,17	165 277,04	72 752,27	26 250,00
Reports de 2010 fonctionnement	0,00	152 851,20	0,00	12 332,44
Reports de 2010 investissement	34 999,65	0,00	0,14	0,00
Restes à réaliser fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser investissement	275 100,00	61 045,00	0,00	0,00
Résultat cumulé fonctionnement	443 218,10	688 227,34	36 836,11	47 837,86
Résultat cumulé investissement	558 214,82	226 322,04	72 752,41	26 250,00
<b>Total cumulé</b>	<b>1 001 432,92</b>	<b>914 549,38</b>	<b>109 588,52</b>	<b>74 087,86</b>

3. CCAS : une seule dépense de 520 € correspondant à la cotisation à la boutique alimentaire et à une aide spécifique auprès d'une personne.

*Les comptes administratifs et de gestion sont approuvés à l'unanimité.*

#### 4. Affectation de résultats

Commune : le maire fait part de l'excédent de fonctionnement de 2011 qui est de 237 923,00 €. Il propose l'affectation suivante : 197 923,00 € en dépenses d'investissement et 40 000 € en dépenses de fonctionnement. *Unanimité.*

Assainissement : le maire fait part de l'excédent de fonctionnement de 2011 qui est de 67 610,00 €. Il propose l'affectation suivante : 67 610,00 € en dépenses d'investissement. *Unanimité.*

CCAS : le maire fait part de l'excédent de fonctionnement de 2011 qui est de 2 220,00 €. Il propose l'affectation suivante : 2 220,00 € en dépenses de fonctionnement. *Unanimité.*

## II. VOTE DU BUDGET 2012

### 1. Commune et assainissement

Le maire présente le budget de la commune et de l'assainissement, qui se résument ainsi :

Balance générale	Budget de la commune		Budget de l'assainissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	561 900,00	521 900,00	54 502,00	54 502,00
Section d'investissement	402 097,00	733 990,00	104 862,00	37 252,00
Reports de 2011 fonctionnement	0,00	40 000,00	0,00	67 610,00
Reports de 2011 investissement	117 838,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser investissement	275 100,00	61 045,00	0,00	0,00
Résultat cumulé fonctionnement	561 900,00	561 900,00	54 502,00	54 502,00
Résultat cumulé investissement	795 035,00	795 035,00	104 862,00	104 862,00
<b>Total cumulé</b>	<b>1 356 935,00</b>	<b>1 356 935,00</b>	<b>159 364,00</b>	<b>159 364,00</b>

*Unanimité.*

### 2. CCAS

Le budget du CCAS s'équilibre à 2 720,00 € en fonctionnement grâce à un excédent reporté de 2 220,00 €. *Unanimité.*

### 3. Subventions aux associations

Le maire présente l'ensemble des demandes de subvention formulées par les associations pour l'année 2012. Il propose l'attribution suivante :

Amicale laïque	800 €
Association paroissiale	200 €
CATM	200 €
Club des Aînés	200 €
Comité des Fêtes	4 500 €
Confrérie Saint Vincent	200 €
Coopérative scolaire	915 €
Skate park	550 €
Société de chasse	200 €
Société de lecture	850 €
Association d'entraide	700 €
MFR Richerenches	50 €
Ecole de cirque Badaboum	30 €
Secours Populaire	70 €
Après les vendanges	250 €
Jeunes agriculteurs	100 €
Union cycliste sportive vaisonnaise	250 €

*Unanimité.*

#### 4. Taux des taxes

Le maire explique que la base d'imposition ayant augmentée en 2012, il ne paraît pas nécessaire d'augmenter les taux des taxes cette année. Ainsi les taux seront identiques à ceux de 2011, soit :

- Taxe d'habitation : 9,73 %
- Taxe foncière sur le bâti : 16,44 %
- Taxe foncière sur le non bâti : 49,25 %

*Unanimité.*

### **III. PROPOSITION DU NOUVEAU PERIMETRE DE LA COPAVO SUITE A L'INTEGRATION DE ST ROMAN DE MALEGARDE ET MOLLANS SUR OUEZE**

Le maire rappelle les précédentes discussions relatives au nouveau schéma de coopération intercommunale. Le Préfet de Vaucluse a arrêté le nouveau périmètre de la Copavo qui intègre les communes de St Roman de Malegarde et Mollans sur Ouvèze. Cela entraîne un changement de statut pour la Copavo qui oblige les communes membres à délibérer sur le nouveau périmètre mais aussi sur les nouvelles attributions de sièges des conseillers communautaires. *Unanimité.*

### **IV. QUESTIONS DIVERSES**

#### 1. Informations urbanisme

##### a. Permis de construire

- Frédéric Serret a déposé le 18/11/2011 un PC pour un hangar agricole, Les Faïnes, zone Nh. Refusé le 31/01/2012.
- Laurence et Philippe Cambonie ont déposé le 22/12/2011 un modificatif pour le permis accordé en 2010 pour des modifications d'ouvertures, le portail d'entrée et le auvent, chemin de St Claude, zone Ua. Accordé le 22/02/2012.
- Caroline Nancy a déposé le 27/12/2011 un modificatif pour le permis accordé en 2010 pour des modifications d'ouvertures, le rajout d'un garage semi-enterré, la suppression des panneaux photovoltaïques, La Gardette Est, zone Nh. Accordé le 27/02/2012.

##### b. Déclaration préalable

- Claudine Mauric a déposé une DP le 13/01/2012 pour la réfection d'une façade, Le Pigeonnier, zone Ua. Tacite le 13/02/2012.
- Christine Tassan-Din a déposé une DP le 19/01/2012 pour un mur de clôture, Les Ramades, en zone Nh/A. Tacite le 19/02/2012.
- Pierre Arnaud a déposé une DP le 24/01/2012 pour un abri piscine, St Laurent, zone Nh. Accordée le 23/02/2012.
- Helen Moussard a déposé une DP le 21/02/2012 pour l'agrandissement d'une réserve, Plan de Mirabel, zone A. Refusée le 08/03/2012.

##### c. Levée du droit de préemption urbain

Le maire informe le conseil qu'il a levé le droit de préemption urbain sur la parcelle cadastrée E 509, située Le Pigeonnier, appartenant à Gilles Lazard au profit d'Arnaud Bercker.

#### 2. Devis ferronnerie

Le maire présente un devis pour la pose d'une grille au soupirail de l'école qui donne accès à la cave, la pose d'un garde-corps obligatoire et d'une pergola au-dessus du local poubelle pour un montant total de 1 960 €. *Unanimité.*

#### 3. Devis débroussaillage

Plusieurs devis ont été demandés pour le débroussaillage annuel des chemins communaux. Seul Maurice Aubert a répondu, pour un montant de 3 742,28 €. *Unanimité.*

#### 4. Devis pour la remise aux normes de l'électricité de la cuisine du bar

Des devis ont été demandés pour la remise aux normes de l'électricité dans la cuisine du bar. Le maire propose de choisir Gérard Rocheblave, le moins disant, pour un montant de 2 963,69 €. *Unanimité.*

#### 5. Marché de travaux pour l'entrée de l'école

Il s'agit du lot 6, infructueux lors de l'appel d'offre de juillet 2011, pour la réfection du préau de l'école. Une consultation a été relancé en septembre 2011, seule une entreprise a répondu, Rodari, pour un montant de 56 000 € HT, moins que l'estimatif de l'architecte. Le maire explique qu'il faut répondre rapidement car le chantier doit avoir lieu pendant les vacances scolaires (juillet et août). *Unanimité.*

#### 6. Loyer Villadeï

Le maire explique les difficultés financières rencontrées par Jean-Marc Calmettes. Après l'avoir reçu, il manifeste une volonté de redémarrage de son activité. Afin de l'aider et de pérenniser son activité, le maire propose de réduire son loyer sur une période donnée. *Unanimité à condition qu'il reprenne son activité et prouve qu'il a mis en place un échéancier en vue de régulariser sa dette.*

#### 7. Agenda

- Samedi 24 mars : cérémonie de la Sainte Croix
- Lundi 26 mars à 19 h : commission des sources
- Jeudi 29 mars : conseil communautaire
- Vendredi 30 mars de 17 h à 19 h sur la place : collecte des pesticides et peintures inutilisées
- Lundi 2 avril à 18 h : conseil d'école
- Mardi 10 avril : commission information-communication-loisirs-jeunesse-culture
- Jeudi 12 avril : **conseil municipal en commission urbanisme** (*invitation jointe*)
- Mardi 17 avril à 15 h : CCAS
- Samedi 14 avril : Grand prix cycliste de Villedieu
- Samedi 14 avril : soirée contes à la cave (par la cave et La Gazette)
- Dimanche 15 avril sur le parvis de l'école : vide grenier de l'Amicale Laïque
- Mardi 17 avril à 20 h salle Pierre Bertrand : Bénédicte Martin, candidate UMP aux législatives

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 40.

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au jeudi 26 avril 2012 à 20 heures 30.